



Comment recuperer l'argent investi

Par **olivier83_old**, le **24/09/2007** à **11:02**

Bonjour,

il y a quelques années j'ai participé a la création d'une société visant a racheter et a exploiter un commerce. J'ai investi environ 20 000 € en plusieurs fois y compris apres publication des statuts, sans modification de ceux-ci. J'ai travaillé pendant 5 ans dans l'entreprise exerçant des fonctions pour lesquelles je n'avait aucune qualification. Je n'ai pas été déclaré pendant les 2 premières années, puis déclaré a temps partiel les 3 suivantes. J'ai finalement fini par me reveiller et j'ai demissionné de mon emploi en juin 2005.

Cependant je figure toujours sur les statuts a titre d'associé et possesseur de parts sociales. A ce jour, je n'ai reçu ni bilans, ni aucune autre information concernant la société. Compte tenu de la tension qui reignait entre l'autre associé principal, qui est le gérant, et moi, je me refuse a prendre contact car aucun arrangement amiable ne peut etre possible avec lui.

En outre, aucun chiffre n'est publié et aucun bilan n'est disponible au Tribunal de commerce depuis 2002. Il semble que les irregularités se multiplient...

Quels sont mes recours ? Je voudrais vendre mes parts sociales, afin de recuperer au moins l'argent que j'ai versé, eventuellement avec une plus value étant donné que l'entreprise semble s'etre développée considerablement.

Mais je veux me faire représenter, car une rencontre entre nous hors d'un cadre juridique serait stérile... Pour exemple, l'ex petite amie de cette personne a du prendre un avocat pour se faire rembourser une somme d'argent qu'elle lui avait prêté, ca en dit long sur le personnage...

Voilà, j'ai été un peu long, mais la situation est complexe et je ne vois pas comment m'en sortir, merci si quelqu'un peut m'aider, a bientôt.

Par **adama**, le **24/09/2007** à **19:51**

vous devriez prendre directement contact avec un avocat car la societe existe mais semble t'il dans l'illegalité pour rentrer dans vos fonds